

« *SE nourrir ou s'instruire ? La fréquentation scolaire dans un contexte de pauvreté des ménages en milieu rural Guinéen* ».

par **Alhassane BALDE**

Introduction

En dépit de ses immenses potentialités économiques, la Guinée reste confrontée à d'énormes problèmes de scolarisation (UNICEF, 1997). Malgré les efforts consentis, le l'éducation pour tous.

Avec un accroissement moyen annuel de 10%, le taux brut de scolarisation au primaire pour l'ensemble du pays est passé de 28,6% en 1990 à 72,0% en 2002 (MENRS¹, 2002). Celui des filles est passé de 17,4% en 1990 à 63,0% en 2002 ; alors que du côté des garçons, à la même période, il est parti de 40,3% pour atteindre 79,0%. Les disparités régionales sont encore plus importantes. Par exemple, alors qu'à Conakry le taux brut de scolarisation était de 120,0% pour les filles et 145,2% pour les garçons, il était à Boké, l'une des sept régions administratives du pays de 58,0% pour les filles et 75,5% pour les garçons en 2002. Dans cette région, à l'image de l'ensemble du pays, le taux brut de scolarisation urbaine (98%) est largement supérieur à celui en milieu rural (58,8%) (MENRS, 2002). Les données du recensement PPE² (2003) quant à elles fournissent un taux brut de scolarisation au primaire de 60,4% dans la sous préfecture de Kanfarandé³, 68,9% pour les garçons et 50,5% pour les filles. Au collège, ce taux est de 35,0% pour l'ensemble, 47,6% pour les garçons et 17,2% pour les filles.

En Guinée, la pauvreté touche une frange importante de la population. Selon DIALLO et al. (1996)⁴, 40,3% de la population se retrouvent dans une situation de pauvreté absolue c'est-à-dire vivent avec un niveau de revenu en dessous du seuil de pauvreté de 1 dollar par personne par jour fixé par la Banque Mondiale. Ce chiffre atteint 52% en milieu rural tandis que l'extrême pauvreté concerne près de 13% de la population globale et 18% de celle rurale.

C'est dans ce contexte que se situe cette recherche sur la fréquentation scolaire dans une situation de pauvreté des ménages. **Comment la scolarisation est-elle déterminée par des éléments extérieurs à l'offre scolaire?** Nous cherchons à voir dans quelle mesure, les activités agricoles influencent la scolarisation. En effet, le chevauchement des calendriers scolaire et agricole pèse sur la scolarisation et entrave la bonne scolarité des élèves. Or l'agriculture est l'activité principale des populations de la sous-préfecture alors que sa pratique nécessite d'importantes ressources humaines pour les travaux des champs (défrichage, mis à feu, labour, surveillance et récolte) et mobilise une large partie de l'année (une période de 6 à 8 mois). Ce recours aux enfants dans les travaux agricoles ont fait l'objet de plusieurs études (WARREN et al., 2000 ; PILON et al., 2001 ; KOMBIANE, 2001 ; BALDE, 2004).

¹ Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique [Guinée]

² Enquête Population, Pauvreté & Environnement en Guinée Maritime–Sous Préfecture de Kanfarandé, (2003)

³ Localité située dans la préfecture de Boké au nord de la région de la Guinée Maritime.

⁴ Diallo, O., Diallo, M. et al., (1994-1995), Un Profil de Pauvreté en Guinée

Méthodologie de recherche

Nos données proviennent de l'enquête socio-démographique « Population, Pauvreté et Environnement » (PPE) réalisée par le laboratoire de recherche POPINTER (Populations et Interdisciplinarité) de l'Université Paris 5-René Descartes en collaboration avec la DNS⁵ en Guinée Maritime en 2003. Cette enquête avait pour objectif principal de cerner les perceptions et les comportements des populations des zones étudiées vis-à-vis de la pauvreté et de l'environnement.

L'enquête PPE (2003) a touchée quatre districts (Kanfarandé, Kibanco, Koukouba et Lansanaya) sur les quinze que compte la sous-préfecture de Kanfarandé. Ces districts ont été choisis selon deux critères :

- L'appartenance à un milieu de mangrove ou de plateau
- L'existence d'une population suffisamment importante pour permettre l'administration des instruments de collecte des données démographiques.

Village et secteurs enquêtés.

Districts	Proportion de secteurs enquêtés	Secteurs d'enquête
Kanfarandé	3/8	Satho, Bonia, Lemoune
Kibanco	2/11	Kibanco centre, Tchangban Koure
Koukouba	3/9	Koukouba I, Koukouba II, Madina
Lansanaya	1/4	Lansanaya centre

Les données quantitatives ont été collectées à l'aide de deux instruments. Une fiche de recensement a d'abord été administrée auprès de 364 ménages, ce qui nous a permis de mesurer la taille de la population, d'établir la structure par âge et par sexe, d'identifier les structures familiales et de les mettre en rapport avec les informations recueillies sur le niveau d'éducation de la population. Elle était complétée par une série de questions sur les conditions de logement des enquêtés, le nombre de champs dont dispose la concession et ceux exploités directement par le chef de ménage.

Les données qualitatives sont également de deux ordres. Les premières ont été recueillies et consignées sur « la fiche du village ». Cet instrument nous a permis de collecter les données sur la situation sociale, économique et culturelle du village, le bilan des ressources disponibles (infrastructures, biens et équipements), des informations sur la santé et éducation dans la localité. Ces informations ont permis de comprendre les besoins de la communauté et les contraintes auxquelles elle est soumise. Les secondes ont été obtenues à partir d'entretiens effectués auprès d'informateurs privilégiés (présidents de districts, chefs de village, responsable du poste de santé, tradipraticiens...) et des villageois. Lors de ces entrevues, nous avons abordé de façon plus approfondie les aspects évoqués lors de la collecte des données démographiques. Nous avons interviewé les directeurs d'écoles, les enseignants et les adultes qui ont au moins un enfant scolarisé pour avoir leurs perceptions et leurs motivations par rapport à l'école. Les premiers en tant qu'encadreurs et les seconds en tant que parents d'élèves.

⁵ Direction Nationale de la Statistique / Ministère du Plan [Guinée]

Chevauchement du calendrier agricole et du calendrier scolaire

Dans la sous-préfecture de Kanfarandé, la participation des enfants aux activités agricoles relève de la division sexuelle et générationnelle des tâches qui attribue un rôle à chaque membre du ménage. La double participation des enfants aux activités scolaire et agricole laisse entre 5 et 6 mois de flexibilité dans l'année (décembre à mai) aux enfants pour se consacrer uniquement aux études. Bien que cette période soit couverte par l'année scolaire, elle ne permet pas à l'enfant qui participe aux activités agricoles d'avoir une scolarité normale puisqu'elle tombe en milieu d'année scolaire qui compte 9 mois (octobre à juin). La participation des enfants aux activités agricoles qui commence à l'âge de 6 ans précède leur scolarisation qui est officiellement fixé à l'âge de 7 ans, ce qui rend pour les uns leur inscription impossible et pour les autres la poursuite de leur scolarité peu probable.

La scolarisation des enfants est encore plus incertaine lorsque les champs sont éloignés. Vu la distance, ils ne peuvent pas assurer les allers et retours entre le champ et leur domicile sans compromettre le bon déroulement de l'activité agricole. Ils se sédentarisent alors dans les champs où sont construits des campements. Dans ce cas le temps qu'ils passent dans les champs peut durer de 6 à 7 mois. Pour les enfants scolarisés, l'année scolaire est perdue, d'où le dilemme *se nourrir* ou *s'instruire*. Lors d'un entretien avec le directeur de l'école primaire de Kibanco, celui-ci a affirmé :

« L'année dernière [2002], j'ai perdu 15 élèves sur 20 en quatrième année. Vers le mois de mai, ils sont partis du village sans m'informer. C'est par la suite que j'ai appris qu'ils ont rejoint leurs parents dans les campements. Ce n'est qu'il y a quelques jours qu'ils sont réapparus [en décembre de la même année]. Je suis en perpétuel conflit avec les parents d'élèves qui ne veulent pas se passer de l'aide de leurs enfants. La plupart d'entre eux ne me préviennent pas quand ils ont besoin de l'aide de leurs enfants puisque je le leur refuse lorsque cela nécessite une absence de plus d'un jour. »

Finalement, vu le planning scolaire, sur trois examens trimestriels, les enfants à cause de leur charge horaire de travail agricole n'ont la possibilité de passer que l'examen du deuxième trimestre. Dans ce cas, le redoublement est automatique et les chances de poursuivre les études s'amenuisent pour l'enfant.

Figure : Le chevauchement de deux calendriers et son impact sur la scolarisation

	PREMIER TRIMESTRE			DEUXIEME TRIMESTRE			TROISIEME TRIMESTRE			VACANCES		
	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.
Calendrier Scolaire	Rentrée officielle des classes.	Cours + Examen du premier trimestre		Cours + Examens du deuxième trimestre			Cours +			Grandes vacances		
Calendrier agricole	Surveillance, désherbage, récolte et transport		Transport	Période d'inactivité agricole		Défrichage et brûlis	Labour			Surveillance		Surveillance et désherbage

 Périodes de début des activités

 Périodes de chevauchement des calendriers qui affectent la scolarité

La construction d'un indicateur composite de pauvreté

Nous avons choisi de construire un « indicateur composite de pauvreté » sur le « modèle de score » à partir de la « *fiche d'habitation* ». Celle-ci décrit les caractéristiques du logement : type de toit, nombre de pièces, existence ou non d'équipements sanitaires et ménagers, type de construction des maisons, moyens de locomotion, possession d'équipements divers (radio, pirogue, filet de pêche, fusil...). Les indicateurs retenus nous ont permis de construire trois catégories :

- statut socio-économique « bas »,
- statut socio-économique « moyen »,
- statut socio-économique « haut ».

L'indicateur de pauvreté ainsi créé donne une tendance du niveau de pauvreté dans les quatre villages étudiés.

La scolarisation des enfants : le rôle du statut socio-économique du ménage

Le statut socio-économique du ménage d'origine de l'enfant s'est révélé très important dans la fréquentation scolaire et ce quel que soit le nombre d'enfants scolarisable du ménage. En effet, il existe une relation positive entre la fréquentation scolaire et le statut socio-économique du ménage d'origine de l'élève ; les ménages du niveau socio-économique « bas » scolarisent en moyenne 1 enfants alors que les ménages du niveau socio-économique « moyen » scolarisent 2,5 et ceux du niveau socio-économique « haut » en scolarisent 4.

La situation de pauvreté est rendue difficile pour bon nombre de ménages qui se retrouvent dans un cercle vicieux d'endettement et de remboursement, ce qui diminue leur marge de manœuvre. La scolarisation des enfants et leur fidélisation sont donc fortement liées à l'autonomie financière ou en main-d'œuvre du ménage qui lui permettent de se mettre à l'abri des besoins alimentaires et de financer les dépenses de santé, de vêtement, de scolarisation ... La scolarisation des enfants suggère ainsi pour les ménages de trouver un compromis entre les besoins de se nourrir et les contraintes de la scolarisation. Finalement, les *logiques de subsistance* l'emportent sur *les désirs d'acquisition du savoir scolaire*.

Nombre moyen d'enfants scolarisés par ménage

Statut Socio-économique du ménage	Ménages	Nombre d'enfants scolarisés	Nombre moyen d'enfants scolarisés par ménage
Bas	181	207	1,1
Moyen	137	349	2,5
Haut	47	190	4,0
Total	365	746	2,0

Source: Enquête (2003), DNS/PopInter

Conclusion

La pauvreté des ménages est donc prépondérante dans la sous scolarisation des enfants dans les quatre villages. Le chevauchement des deux calendriers intervient au moment de l'année où la présence de l'enfant est indispensable dans la réussite de l'activité, *ce qui pose le problème de l'inadéquation entre l'offre scolaire et la demande du point de vue de la disponibilité en temps matériel*. Il serait intéressant dans ce cas, de se demander ce qui se passerait en terme de scolarisation si l'on essayait de décentraliser le système éducatif et de permettre aux villages d'ajuster le calendrier scolaire aux contraintes locales qui astreignent les enfants à participer aux activités qui affectent négativement la demande scolaire.

Bibliographie sélective

- DIALLO O, DIALLO M et al., (1994-1995), « Un Profil de Pauvreté en Guinée ».
- Enquête Population, Pauvreté & Environnement en Guinée Maritime (PPE) – Sous Préfecture de Kanfarandé, (2003).
- KOMBIANE, J-F, (2001), Revue générale de la littérature sur la demande d'éducation en Afrique, (Sous la Dir.) Pilon, M et Yaro, Y, La demande d'éducation en Afrique, Etat des connaissances et perspectives de recherche, UEPA, n° 1, Paris, Pages 19-47.
- PILON, M. et al., (2001), (Sous la Dir.) Pilon, M et Yaro, Y, La demande d'éducation en Afrique, Etat des connaissances et perspectives de recherche, UEPA, n° 1, Paris.
- UNICEF, (1997), « L'analyse de la situation de l'analphabétisme en Guinée », Unicef, Conakry, M. E.P.U/F.P.
- WARREN, M., (2000), Education pour tous. Bilan à l'an 2000. Synthèse globale, Unesco.